



Namur, 28 Mars 1919

Monsieur le Bourgmestre

Andenne.

Voici l'honneur de vous renvoyer 5 fiches de renseignements.

La date du décès est exacte - Mort en Allemagne

1. Jacquemain Marcel. Les renseignements sont contradictoires: il est dit, d'une part, que le présumé est mort le 22 Mars 1917 (donc après 4 mois en prison de captivité); d'autre part, qu'il est resté 7 mois en Allemagne et qu'il est mort à son domicile.

a) Est resté le 20-4-1917  
b) oui

2. Henaffe Camille. a) La durée de la déportation n'est pas indiquée. b) La maladie qui l'a empêché de partir de son séjour en Allemagne?

N'a jamais voulu travailler le 4/11/17

3. Riga Alexis. A-t-il travaillé volontairement ou forcément pour l'ennemi?

a) Il travaillait volontairement après la déportation (ceci certifié) le 24 Mars 17

4. Crossart Camille. La durée de séjour en Allemagne manque. Y a-t-il de grandes présomptions qu'il ait travaillé volontairement?

Est resté le 28-4-17

5. Rousseau Emile. La durée de la déportation manque. On indique qu'il est décédé le 12 octobre 1918 peu après son retour. N'y a-t-il pas eu deux ans en Allemagne sans y travailler, fût-ce par contrainte, alors qu'on indique qu'il a toujours résisté.

Veuillez avoir l'obligeance, Monsieur le Bourgmestre de me donner ces renseignements et après l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gouverneur  
Henri de Gaiffier d'Hostin